

Image not found or type unknown



licenciement et surendettement

Par **titite**, le **04/05/2009** à **23:20**

Bonjour,

Je vais commencer mon plan de surendettement qui a été validé par la BDF et les créanciers. Dans 2 mois je suis licenciée. Je vais IMPERATIVEMENT le signaler à la BDF mais vont-ils me saisir la somme totale de ma prime de licenciement?